

22 / 06 004

DEPARTEMENT DE  
CORSE DU SUD

Délibération du Conseil Municipal de SOLLACARO

ARRONDISSEMENT  
DE SARTENE

Séance du 09 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 09 décembre à 18 h 30

Date de la convocation 30/11/2022  
Date d'affichage : 30/11/2022

Le Conseil s'est réuni au nombre prescrit par le règlement  
au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur  
Jean-Jacques BARTOLI,

Membres en exercice : 10  
Pour : Contre : Abstention :  
Présents :  
Pouvoir :  
Absents :  
Secrétaire de séance :

**Objet : ACHAT D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE VL.**

Le Maire déclare que les employés de la voirie ont du mal et voire sont dans l'impossibilité d'accéder à certains quartiers de SOLLACARO et de CALVESE avec le camion de la mairie du fait de l'étroitesse de certaines ruelles.

Il propose donc au Conseil de se prononcer sur l'opportunité d'acquérir un véhicule supplémentaire plus petit et donc plus adapté pour l'entretien de la voirie communale.

Il précise que cette acquisition pourrait se faire soit par un achat définitif soit par le principe de crédit-bail.

Il demande donc au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'accepter la proposition du Maire pour acquérir un véhicule de type VL.
- D'opter pour la formule d'un crédit-bail.
- De mandater le Maire pour mettre en place une mise en concurrence et faire toutes les démarches nécessaires.

Le Maire  
Jean-Jacques BARTOLI

Certifié exécutoire par Monsieur Le Président,  
Compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le,  
Et de sa publication le

